



p.8

Travaux de réhabilitation des Renouillères



p.19

Fête du Parc

MOMENT
d'exception

Rappel p.18

Moment d'Exception

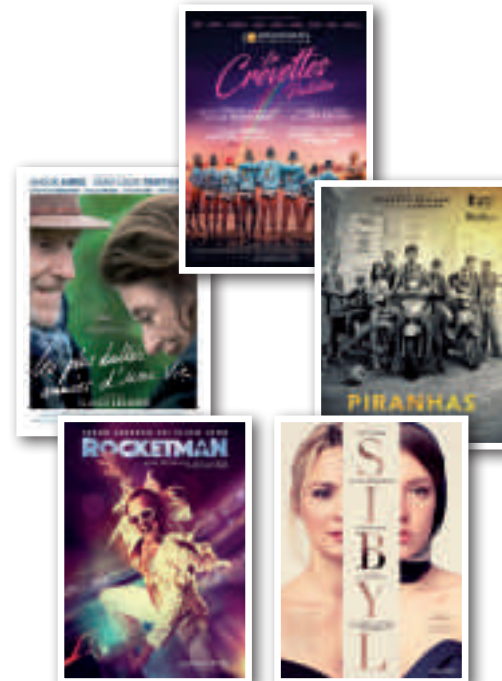
DOSSIER DU MOIS

Le fleurissement de Neuilly-Plaisance



- 3 **ÉDITO DU MAIRE**
- 4 **DOSSIER DU MOIS**
EMBELLIR LA VILLE & LA VIE
- 8 **FOCUS**
LA RÉHABILITATION DE LA
RÉSIDENTE DES RENOUILLÈRES
- 9 **LA VIE NOCÉENNE**
- 9 L'ACCUEIL AU CENTRE
MUNICIPAL DE L'ENFANCE
- 10 L'ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL :
UNE RICHESSE INESTIMABLE
- 11 TRAVAUX : RÉFECTION DU
TERRAIN D'HONNEUR AU
STADE MUNICIPAL

- SERVICE EN LIGNE :
OUVERTURE DES RÉINSCRIPTIONS
OU INSCRIPTIONS AUX
SERVICES MUNICIPAUX
- 12 NEUILLY-PLAISANCE DE
NOUVEAU PRIMÉE POUR
SES ACTIONS EN FAVEUR
DU DON DU SANG
- BOUCHONS D'AMOUR
STOP AUX INCIVILITÉS
- 13 «DU BLÉ AU PAIN» LES
OPÉRATIONS À VENIR
- MCJ : CA POUSSE «AU
POTAGER DES RENOUILLÈRES»
- 14 LE MAIRE INTERPELLE LE
GOUVERNEMENT SUR LES
NOMBREUSES ERREURS
FIGURANT SUR LES CARTES
ÉLECTORALES 2019
- LISTES ÉLECTORALES :
ALERTE DANS LES MAIRIES
- 15 RETOUR EN IMAGES
À NEUILLY-PLAISANCE
- 16 LA FÊTE DES VOISINS
- 18 **SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE**
- 19 LA FÊTE DU PARC
- 20 «LA FAUVETTE» FÊTE SES 30 ANS
- 21 RECENSEMENT DES NOCÉENS
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC
- LE DAB DU PLATEAU :
LE RETOUR !
- 22 LYCÉENS ET ÉTUDIANTS, VENEZ
RÉVISER À LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
- 23 APPEL À PARTICIPATION : UNE
BOÎTE ATTEND VOS IDÉES !
CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS AU
SNACK DES BORDS DE MARNE
- 24 **SPORT À NEUILLY-PLAISANCE**
- 24 LA MCJ EN SELLE !
LA SECTION BASKET DE NPS
ORGANISE LE «3X3 BROKEN
ANKEL TOURNOI»...
- TOURNOI DES MOINS DE
11 ANS AU NPS HANDBALL
- 25 **COMMERÇANTS**
- 27 **COURRIER DES NOCÉENS**
- 28 **JEUX/ÉTAT CIVIL**
- 29 **BLOC NOTES**
- 31 **TRIBUNES POLITIQUES**



LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

JUIN

Du 3 au 30 juin
Période de réinscriptions aux services municipaux

JUILLET

Du 1^{er} juillet au 19 août
Période d'inscriptions aux services municipaux

Dimanche 14 juillet
11h - Cérémonie commémorative - Square le
Souvenir Français

AOÛT

Vendredi 16 août
Fermeture exceptionnelle des Services
Municipaux

Samedi 31 août
10h30 - Cérémonie commémorative - Stèle de la
Résistance, Square Emile Zola

Vos rendez-vous
au Cinéma «La Fauvette»

**A noter : Interruption estivale
du Service Voiturier et
de l'Espace Kids
du 14 juillet au 31 août.
Reprise des deux services
le dimanche 1^{er} septembre.**



CINÉ-MA DIFFÉRENCE



Samedi 6 juillet à 14h votre séance mensuelle **Ciné-ma différence** au cinéma municipal "La Fauvette" vous propose le film d'aventure et fantastique "ALADDIN".

Quand un charmant garçon des rues du nom d'Aladdin cherche à conquérir le cœur de la belle, énigmatique et fougueuse princesse Jasmine, il fait appel au tout puissant Génie, le seul qui puisse lui permettre de réaliser trois vœux, dont celui de devenir le prince Ali...

Samedi 6 juillet à 14h
Tout public - 2h09 - Tarif unique : 3 €
Séances en VFSTSME et AD et amplification.

Plus d'informations sur :
www.mairie-neuillyplaisance.com ou
auprès du cinéma municipal (01 43 00 11 38)
21 av. Daniel Perdrigé

Neuilly-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyneck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Fernandes
J. Beaudenuit, F. Rola,
E. Blondel, Ph. Julliard,
Crédits photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance,
Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.





«Sur l'environnement et le cadre de vie, il y a longtemps que Neuilly-Plaisance mène une politique ambitieuse amenant à des réalisations concrètes»

L'un des enseignements des récentes élections européennes est le très bon score obtenu par le "courant" de l'Écologie.

Et même si ce scrutin quinquennal réserve traditionnellement à celui-ci de bonnes surprises, il n'en reste pas moins que l'urgence climatique et la nécessité avérée d'agir pour la préservation de notre Planète, deviennent des préoccupations majeures de notre époque.

Sur ces questions environnementales, écologiques et de cadre de vie, il y a longtemps que Neuilly-Plaisance mène une politique ambitieuse amenant à des réalisations concrètes.

A cet égard, le "Dossier du Mois" est consacré au fleurissement et à l'embellissement de notre ville.

Une commune arborée, végétalisée, fleurie va au-delà, pour ses habitants, de la satisfaction d'un simple plaisir visuel. Cette situation a une incidence sur leur comportement, leur humeur et leur joie de vivre donnant au slogan "Embellir sa ville pour embellir sa vie", une réalité objective au quotidien!

Notre ville bénéficie, est-il nécessaire de le rappeler, d'une situation géographique et naturelle exceptionnelles.

Mais, tout comme talent ne peut s'exprimer sans travail, cette situation ne serait rien sans une politique concrète menée depuis des années par l'équipe municipale à base d'initiatives, de projets et d'actions au bénéfice de tous les Nocéens !

Rappelons ainsi la transformation d'une ancienne carrière en Parc des coteaux d'Avron, classé Natura 2000 et la création progressive de cette coulée verte que constitue la Voie Lamarque, qui permet de relier le Plateau d'Avron au Centre-ville et aux Bords de Marne par une voie entièrement paysagère.

Ces deux réalisations sont, à elles seules, des marqueurs emblématiques de l'identité et de l'Exception nocéennes.

Il faut également rappeler les nombreuses "aventures agricoles" menées par la ville, en particulier depuis 2013 : le Blé, la pomme de terre "La Belle de Neuilly-Plaisance" (celle-ci trouvant une magnifique consécration l'année dernière en étant servie à l'Élysée lors de la venue du Président des États-Unis en France) ;

le Maïs, le Tournesol et la Betterave à sucre. Et cette année, l'opération "du blé au pain"...

Citons aussi, pêle-mêle, les Bouchons d'Amour dont la ville est la 1^{ère} contributrice départementale, la Collecte sélective, l'utilisation d'ampoules LED pour l'éclairage public afin d'effectuer des économies d'énergie, les "Expéditions Nature" diurnes et nocturnes permettant de découvrir la faune et la flore du Parc des coteaux d'Avron ; le "Club des Petits Planteurs", lancé en 2015, qui offre aux enfants nocéens la possibilité de participer à des animations ludiques et pédagogiques autour de l'agriculture et du jardinage ; le "Concours de jardinage", créé en 2017, visant à sensibiliser les plus jeunes à l'agriculture et au jardinage sur les temps péri-scolaires et à impliquer les familles dans l'évolution du potager de chaque accueil de Loisirs.

Ces deux dernières réalisations constituent une expérience pédagogique inestimable pour les jeunes Nocéens, Citoyens en devenir, à travers l'apprentissage d'un rapport à la terre synonyme de patience, d'humilité et de travail.

Citons encore "le Potager à partager", initié par des bénévoles en 2015 et auxquels la ville prête un grand terrain de 1000 m² au milieu de la prairie du Parc des coteaux d'Avron ; La "Fête de la Nature", organisée cette année en mai, conjointement avec les bénévoles du "Potager à partager", ayant pour vocation la célébration de la nature, la sensibilisation au respect de l'environnement et la découverte de l'univers du jardinage...

Au total, ce foisonnement de réalisations, d'initiatives, de partenariats collectifs mené pour et avec les Nocéens, démontre que notre ville a fait de la Nature et de la préservation de l'Environnement et de son cadre de vie, une priorité absolue !

Et cela, sans attendre l'expression, dans les urnes, des légitimes préoccupations écologiques du moment.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

DOSSIER
du MOIS

EMBELLIR LA VILLE & LA VIE

Le fleurissement de
Neuilly-Plaisance

L'embellissement de la ville, notamment par son fleurissement, constitue une priorité de **Christian DEMUYNCK** et de l'équipe municipale et un motif de fierté pour les Nocéens et un plaisir visuel pour les personnes de passage.

Le fleurissement participe, par ailleurs, de la préservation de notre cadre de vie unique et de l'affirmation de notre identité.

Sous l'impulsion conjointe de **Pascal BUTIN**, Maire -Adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement et de **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts, à la Voirie, à la Signalisation et à la Propreté urbaine, l'embellissement de notre ville passe, outre le fleurissement, par une démarche environnementale et paysagère.

Finalement, embellir notre ville, c'est embellir notre vie !

En matière de fleurissement, les acteurs de ces projets et réalisations sont, outre les agents du service des Espaces verts, les enfants, les familles, les seniors, les associations, les commerçants... et tous les Nocéens, chacun dans leur rôle, qui participent à ce formidable élan collectif au service de leur ville, pour forger et entretenir notre Exception nocéenne !

L'inventaire des espaces verts nocéens

Notre ville comprend des trésors naturels au nombre desquels : Le Parc des coteaux d'Avron classé Natura 2000, des zones de biotope, une zone naturelle, d'intérêt écologique, faunistique et floristique, les bords de Marne et une coulée verte : la Voie Lamarque.

La ville dispose également de parcs et espaces naturels aménagés, ouverts au public. En outre, tous les bâtiments et lieux publics (écoles, mairie, cimetière, bibliothèque municipale...) sont pourvus de massifs fleuris.

Le patrimoine arboré :

La ville compte environ 900 arbres dont 26 remarquables ou centenaires (chêne, pin, cèdre) et 30 environ, sont plantés chaque année.

Les arbustes / Plantes grimpantes

Ces dernières années, la ville a planté environ 700 arbustes par an, de variétés très diverses.

Les prairies et pelouses

Il existe de nombreuses zones engazonnées, réparties dans toute la ville, qui offrent des espaces de verdure et de détente aux Nocéens (parc Kennedy, square Ionesco). Soulignons la prairie naturelle située sur le Parc des coteaux d'Avron.

Les massifs

De nombreux massifs existent sur la ville, composés de plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes et tapis floraux.

Afin de favoriser au mieux la biodiversité, plusieurs variétés de végétaux sont utilisées pour la conception de ces massifs.

Parc des coteaux d'Avron



Bords de Marne



La Voie Lamarque



Neully-Plaisance candidate a l'obtention du label «3 fleurs» !

En 2013, la ville obtenait sa première labellisation « Villes et Villages Fleuris » en remportant sa « 1^{ère} Fleur » puis, poursuivant son engagement en matière de fleurissement, d'entretien durable et de valorisation des espaces verts, la « deuxième » en 2016 !

Aujourd'hui, c'est l'obtention de la « 3^{ème} Fleur » qui est visée grâce à un embellissement continu de notre environnement tout en valorisant la biodiversité végétale et la gestion différenciée.



Les différentes actions menées au service de notre cadre de vie



Celles-ci sont menées par les 15 agents du service des Espaces verts de la ville. Chaque année, en plus du réaménagement de certains d'entre eux, des espaces inoccupés sont aménagés en massifs fleuris, en squares et en jardinières sur rue.

Les massifs de végétaux sont composés, en majorité, d'arbustes et de plantes saisonnières et la présence de plantes vivaces y est chaque année plus marquée. Cette mixité permet une végétation fleurie importante toute l'année.

Dernier exemple, le square du Château d'eau situé avenue Daniel Perdrigé. La ville a acquis une parcelle de plus de 450m² afin d'aménager cet espace en square fruitier.



La gestion différenciée :

La ville est divisée en 3 zones, selon les besoins en fleurissement.

Une, classée en gestion extensive nécessitant peu d'entretien (Parc des coteaux d'Avron ou tronçon 3 de la Voie Lamarque).

Une, classée en gestion semi-intensive : secteurs des écoles ou des centres de loisirs.

Une, classée en gestion intensive nécessitant un entretien suivi en tonte et désherbage (Centre-ville principalement).

Afin de limiter sa consommation d'eau, la ville développe son système d'arrosage automatique.

En 2018, trois nouveaux systèmes ont été créés dans des squares (Émile Zola, du Souvenir et de la Salle des Fêtes). D'autres sont à venir cette année. L'efficacité des arrosages en est améliorée : arrosages nocturnes évitant une évaporation importante en période estivale et des déplacements de véhicules sur ces sites pour leur irrigation par les agents communaux.

Par ailleurs, il a été décidé de « pailler » les massifs municipaux en utilisant le broyat de bois issu d'élagage. Cette action, en maintenant l'humidité aux pieds des végétaux, réduit les arrosages et le désherbage, tout enrichissant le sol en matière organique.

Concernant le désherbage, la Ville a supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques donc nocifs ce qui nécessite davantage d'entretien, les mauvaises herbes repoussant parce que leurs racines ne sont pas détruites.



Les projets d'aménagements réalisés

Il a été procédé à une nouvelle végétalisation rue du général de Gaulle par un remplacement des mazagrans (plus volumineux, présence végétale accentuée et arrosages diminués par un stockage de l'eau plus important). Il sera fait de même avenue du Maréchal Foch en 2020.



Un mur végétal a également été installé dans l'entrée de la Mairie.



De la même manière, une nouvelle végétalisation du Boulevard Fichot a été menée.



Questions / Réponses

• Neully-Plaisance est-elle une ville bien fleurie ?

«Absolument, notre ville est fleurie tout au long de l'année. Elle offre un bel équilibre entre le fleurissement saisonnier, déployant sa palette de couleurs riches et diversifiées et des plantations plus pérennes offrant un fleurissement complémentaire s'inscrivant dans le cadre de la gestion différenciée.»

• A quoi est dû ce beau résultat ?

«Au fait, que l'embellissement de Neully-Plaisance figure au rang des priorités du Maire et de l'équipe municipale. Mais aussi à l'engagement et l'énergie fournis par les agents de la ville et en particulier l'équipe du Nettoyement et des Espaces verts dirigée par Emmanuel BRIOIS.»



Pascal BUTIN

Maire adjoint délégué aux Services Techniques et aux Espaces verts

Philippe BERTHIER

Conseiller municipal délégué aux Espaces Verts

• Si vous deviez qualifier d'un mot le fleurissement de la ville, quel serait-il ?

«Ce serait l'Harmonie car notre fleurissement est harmonieux. Il est aussi esthétique, bien entretenu et régulièrement renouvelé.»

• Pensez-vous que Neully-Plaisance obtiendra la « 3^{ème} Fleur » ?

«Souvenons-nous qu'il y a encore 6 ans, nous n'avions pas une seule « fleur » ! Mais d'autres facteurs que le fleurissement entrent en compte, comme l'assainissement. Le Jury passe le 2 juillet prochain et nous serons présents pour défendre notre dossier.»

LA RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DES RENOUILLÈRES

Le Maire et de la municipalité attachent une importance particulière à la préservation du “vivre ensemble”, chacun des habitants de notre ville devant pouvoir profiter de l’*“Exception nocéenne”* dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle, pour rappel, des travaux d'une ampleur sans précédent de réhabilitation de la résidence des Renouillères ont été engagés depuis quelques semaines par les deux bailleurs en fonction : “Batigère Ile-de-France”, pour 582 logements et “France Habitation”, pour 228 appartements.

Les travaux concernent donc la totalité des 810 logements de la Résidence et recouvrent une réhabilitation tant énergétique que de résidentialisation visant à améliorer le cadre de vie des locataires, sur le plan du bien être et de la sécurité.

La résidentialisation est une opération d'urbanisme visant à améliorer la qualité des espaces extérieurs d'un ensemble de logements collectifs. Celle-ci se traduit par une amélioration des éclairages extérieurs, un traitement des espaces verts, une sécurisation (accès au parking, portail piéton, interphones...

D'importantes économies d'énergie seront également réalisées.

L'opération générale se décompose en 3 phases distinctes :

- Les travaux extérieurs
- Les travaux en partie commune
- Les travaux dans les logements

1. Les travaux extérieurs :

En ce moment, il est procédé à une rénovation des façades. Celle-ci comprend notamment un ravalement, la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur...

Puis, les Toitures seront renouvées avec l'amélioration de l'isolation et la réfection de l'étanchéité...

Sur le plan de la Sécurité et du Stationnement : citons la création d'une clôture avec contrôle d'accès; un éclairage extérieur renforcé...

Concernant l'aspect paysager, est prévue l'implantation d'une haie végétale accompagnant les clôtures ainsi que la poursuite des plantations des espaces verts.

2. Les travaux en partie commune :

Seront réalisés une réfection

et un réaménagement des halls (remplacement des portes, changement des boîtes aux lettres, panneaux d'informations...), le système d'éclairage sera remplacé ; Il sera procédé à une réfection peinture des paliers d'étage ainsi qu'à un embellissement des locaux des ordures ménagères...

3. les travaux dans les logements :

Concernant les menuiseries, il sera procédé à un remplacement des portes palières, des fenêtres et à la pose de volets roulants dans les pièces de vie et à un remplacement des Balcons et loggias.

Pour ce qui est de la Ventilation, un système de VMC sera installé et il sera procédé à une mise en sécurité des installations électriques des logements...

Concernant les pièces un remplacement des baignoires, lavabos, évier, WC et robinetterie est prévu ainsi que la réfection des revêtements de sol...

Comme on le voit, la résidence des Renouillères sera

intégralement réhabilitée dans ses composantes extérieures, communes et intérieures faisant de ce lieu un espace à vivre agréable, tant d'un point de vue collectif que privatif.

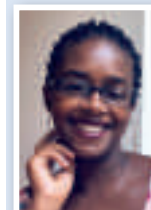
TÉMOIGNAGES D'HABITANTS DES RENOUILLÈRES :



Sekou SYLLA

M. Sekou SYLLA, bénéficie d'une réhabilitation de la société Batigère
“ Je trouve que la réhabilitation des façades est une très bonne chose car elles étaient vieilles et délabrées.

D'ailleurs, elles commencent à prendre forme, cela met du baume au cœur. Les travaux se déroulent dans les meilleures conditions car nous avons été prévenus d'éventuels désagréments.”



Furtado DIAS

Mme Furtado DIAS, bénéficie d'une réhabilitation de la Société France Habitation.

“J'habite ici depuis 3 ans. Les travaux de réhabilitation ont commencé et il y en avait bien besoin car; à certains endroits, de la peinture recouvrait des graffitis sur les façades. A d'autres, la façade est très sale. Leur réhabilitation devrait également renforcer l'isolation.”



Spectacle MCJ



Spectacle CME Foch



Activités manuelles CME Herriot

L'accueil des enfants en extra-scolaire

Plusieurs structures municipales accueillent les enfants et les jeunes de la ville en dehors des horaires scolaires.

Il s'agit du Centre Municipal de l'Enfance, mais également de la Maison des Jeunes et de la Culture et du Centre Municipal d'Activités du Plateau d'Avron.

Celles-ci, loin de constituer de simples garderies, ou à proposer d'occuper les temps visent certes à accueillir les enfants et les jeunes mais aussi à éveiller leur curiosité, développer leur sociabilité et leurs connaissances, à travers des activités variées et de qualité.

L'ACCUEIL AU CENTRE MUNICIPAL DE L'ENFANCE (CME) :

De la maternelle au CM2, environ 1300 enfants sont accueillis au Centre Municipal de l'Enfance sur les temps périscolaires ainsi qu'en extrascolaire durant les vacances et cela, tout au long de l'année.

Concernant les maternels, les petits nocéens profitent des activités proposées au sein même de leur école.

Les élémentaires disposent, eux, de locaux propres au CME qu'ils rejoignent après l'école. Les enfants des écoles Herriot, Joffre et Bel Air sont accueillis au centre Herriot. Les autres enfants des écoles Centre, Victor-Hugo et Cahouettes se rendent au centre des Renouillères qui dispose désormais d'une extension due à la création de deux nouvelles salles non loin de la crèche Pirouettes-Cahouettes. Elles permettent d'accueillir une cinquantaine d'enfants dans des locaux totalement réhabilités et aménagés pour leur bien-être.

Sous l'impulsion d'**André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires

scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et de **Vanessa BOILEAU**, Conseillère municipale déléguée aux Centres de Loisirs, aux Colonies de vacances et aux Classes transplantées ; les équipes d'animation proposent aux enfants des activités et projets variés et de qualité.

Les petits nocéens peuvent ainsi profiter d'activités sportives (piscine, stade, roller...), de divertissement (cinéma, base de loisirs, parcs...) et culturelles (visites de musées, châteaux, Cité des Sciences).

Enfin, chaque Directeur élabore un projet pédagogique afin d'accompagner l'enfant vers l'autonomie, la responsabilisation et le respect des autres.

Par exemple, pour les maternelles :

Découverte des animaux avec la visite de l'aquarium Sealife ; de la Ménagerie du Jardin des Plantes et l'Aquarium de Paris.

Cette année, les enfants ont participé à de nombreuses sorties éducatives et pédagogiques telles que le château de Barbizon, la Philharmonie de Paris ou encore des parcours en bateaux-mouches.

Un projet en partenariat avec la Judo-kate **Gévrise EMANE** a permis une initiation aux sports et ses valeurs ainsi qu'une visite des locaux de l'INSEEP et une rencontre avec des sportifs de haut niveau.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'on retrouve le projet jardinage au sein des accueils de loisirs qui consiste à initier les enfants aux plantations et à les sensibiliser sur la préservation de l'environnement mais aussi à être les acteurs de leur projet de création.

L'ACCUEIL A LA MCJ :

Il concerne un large public des enfants de 6 ans aux jeunes jusqu'à 14 ans inclus.

Il leur est proposé diverses activités créatives, sportives ou culturelles les mercredis, les samedis et durant les vacances scolaires.

Par ailleurs, du CP à 14 ans, un accompagnement scolaire, encadré par l'équipe pédagogique et les bénévoles, est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 primaires 17h30 à 19h pour le collège à la MCJ.

L'ACCUEIL au CMA (Plateau d'Avron) :

De 16h à 18h, l'accompagnement scolaire par le CMA concerne les primaires.

2 QUESTIONS À VANESSA BOILEAU

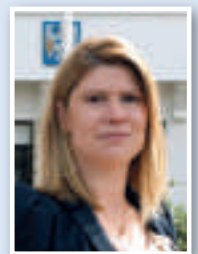
1. Quelle est la vocation du Centre Municipal de l'Enfance ?

Cette structure de qualité a pour fonction d'accueillir les petits Nocéens hors temps scolaire à travers nos 8 centres de loisirs.

Mais il s'agit d'un accueil de qualité et non d'une garderie, avec un large choix d'activités, de sorties et de projets pédagogiques, le tout grâce à nos animateurs qui encadrent la participation de nos enfants.

2. La structure a-t-elle du succès ?

Beaucoup, à tel point que le nombre d'enfants inscrits augmente chaque année. C'est la raison pour laquelle, afin de maintenir notre qualité d'accueil, il a été procédé à une extension du CME des Renouillères avec la création de nouvelles salles à l'école des Cahouettes. Celles-ci nous permettront de recevoir une cinquantaine d'enfants supplémentaires.



Vanessa BOILEAU

L'atelier intergénérationnel : une richesse inestimable

Depuis plusieurs années, des bénévoles, membres du Conseil des Aînés (CA) ou adhérents du Foyer de l'Amitié assurent, dans des écoles maternelles et crèches de la ville, des séances régulières de lecture à visée intergénérationnelle.



Acette occasion, le Livre (de conte, musical et imagier) sert d'outil pour établir un contact entre ces enfants de 15 mois à 6 ans et nos aînés, extérieurs à leur environnement habituel.

Les lectrices sont, pour les écoles maternelles Paul Letombe et /ou Foch, Mesdames :

- **Eliane TESTE** (CA), coordinatrice
- **Jacqueline AUGIER** (CA)
- **Solange CRIBIER** (CA)
- **Marie-Luce ROSSI**

Pour ce qui concerne les crèches Abbé Pierre et /ou Pirouettes-Cahouettes, Mesdames :

- **Marie-Eve CHARPENTIER** (CA), coordinatrice
- **Colette BOIREAU,**
- **Françoise BOURIT,**
- **Claude DUBOIS,**
- **Annie NATRELLA,**
- **Myriam PAGNON,**
- **Eliane TESTE** (CA).

Ce type d'interventions, qui seront mises en place prochainement à la Halte-Jeux des Renouillères, a permis d'installer des relations conviviales et empreintes d'affection entre nos aînés et nos enfants, constituant ainsi une richesse inestimable au service du "vivre ensemble" nocéen !



L'Atelier intergénérationnel recrute !

Les retraités (es) nocéens qui souhaiteraient consacrer ¾ d'heures mensuels à ce type d'actions bénévoles particulièrement enrichissantes, peuvent poser leur candidature auprès de Mme Marie-Eve CHARPENTIER (06 88 53 55 49).

TRAVAUX : RÉFECTION DU TERRAIN D'HONNEUR AU STADE MUNICIPAL

Attachée à la pratique sportive, la Ville de Neuilly-Plaisance a engagé une vaste campagne de rénovation des terrains de football du stade municipal. Après la création du terrain synthétique et la rénovation du terrain n°3, la municipalité engage cette année la réfection complète du terrain d'honneur. Le coût de ce chantier s'élève à 240 000 € entièrement pris en charge par la ville. **Les travaux viennent de débuter et s'achèveront fin septembre.**

Par conséquent, le terrain d'honneur ainsi que la piste d'athlétisme ne sont plus accessibles jusqu'à cette date, de même que les vestiaires attenants.

Bien entendu, les autres terrains de football restent accessibles dans les conditions habituelles.

Pour en savoir plus, sur les travaux du stade municipal, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Services en ligne : ouverture des réinscriptions et des inscriptions aux services municipaux

La ville de Neuilly-Plaisance réitère cette année les réinscriptions et les inscriptions en ligne aux services municipaux sur son espace dédié "Neuilly-Plaisance en ligne" accessible depuis le site internet

www.mairie-neuillyplaisance.com en cliquant sur "Espace famille".



Deux temps forts sont à noter :

- Pour les personnes et/ou familles qui sont **déjà inscrites** à un ou plusieurs services, à savoir la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ), l'École de Musique, le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC) et le Foyer de l'Amitié-L'Escapade, **les réinscriptions auront lieu du lundi 03 juin au dimanche 30 juin 2019 inclus.**
- Pour les personnes et/ou familles qui ne sont pas encore inscrites à l'un de nos services, à savoir le Centre Municipal de l'Enfance (CME), les Affaires scolaires, la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ), l'École de Musique, le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC) et le Foyer de l'Amitié-L'Escapade, **les inscriptions auront lieu du lundi 1^{er} juillet au lundi 19 août 2019 inclus.**



Entouré de quelques uns des membres du jury du label commune donneur EFS, le 18 avril dernier au salon des Maires d'Île-de-France, M. PÉLISSIER, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, s'est vu remettre le trophée «3 cœurs».

Neuilly-Plaisance de nouveau primée pour ses actions en faveur du don du sang !

Le label Commune Donneur récompense les villes pour leur engagement en faveur du don de sang. Composé de 3 cœurs (collecte, communication et soutien), le label valorise la collectivité sur ces 3 champs d'actions afin de mobiliser les Franciliens au don de sang.

C'est le 13 février dernier que le jury du Label Commune Donneur s'est réuni afin d'attribuer les cœurs aux communes participantes pour l'année 2018. Et pour la troisième année consécutive la Ville de Neuilly-Plaisance remporte le label "3 cœurs", c'est-à-dire le maximum de récompenses pour une commune !

Merci à tous les donateurs pour leur grand cœur et rendez-vous à la prochaine collecte de Neuilly-Plaisance, qui aura lieu mercredi 11 septembre de 14h à 19h à la Salle des Fêtes (11 av. du Maréchal Foch).

Un don de sang peut sauver des vies et ne prend que quelques minutes :

- Vous êtes âgé de 18 à 70 ans et pesez plus de 50 kg
- Assurez-vous d'être en forme et évitez de venir à jeun
- Hydratez-vous régulièrement avant, pendant et après le don
- Munissez-vous de votre pièce d'identité

BOUCHONS D'AMOUR :

Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés au mois de juin :

71kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie

12kg pour le conteneur-dauphin de la Piscine

Ecoles élémentaires :

- Joffre : 52 kg (225 enfants)
- Centre : 67 kg (296 enfants)
- Edouard- Herriot : 46 kg (246 enfants)
- Cahouettes : 14 kg (215 enfants)
- Bel Air : 12 kg (160 enfants)
- Victor-Hugo : 0 kg (216 enfants)

Ecoles maternelles :

- Paul Letombe : 56 kg (109 enfants)
- Bel Air : 40 kg (91 enfants)
- Foch : 52 kg (179 enfants)
- Victor-Hugo : 40 kg (169 enfants)
- Paul Doumer : 16 kg (184 enfants)
- Léon Frapié : 0 kg (133 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.

Retrouvez dans le prochain numéro du Bulletin municipal, les résultats du 5^{ème} Concours des Bouchons d'Amour des écoles de Neuilly-Plaisance.



STOP AUX INCIVILITÉS

Régulièrement le "Potager à partager" situé sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron subit des dégradations : vols de légumes et de matériel, saccages des plantations et des structures...

Nous tenons à rappeler que ce potager est entretenu par des bénévoles qui tous les jours donnent de leur temps pour faire vivre cet espace et pour faire partager gratuitement leur passion pour le jardinage. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir RESPECTER leur travail, à travers quelques règles simples : ne pas entrer dans la parcelle, ne pas réaliser d'opérations de jardinage (binage, arrosage, désherbage...) en dehors des sessions prévues à cet effet.

Si toutefois, vous constatez des intrusions ou des comportements étranges, merci de bien vouloir contacter la Mairie au 01 43 00 96 16.

Ça pousse au “Potager des Renouillères”

Sous l'impulsion de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, plus de 16 variétés de légumes mais aussi de fruits ont été plantées en avril par les bénévoles du “Potager des Renouillères”, situé au Parc Kennedy, ont organisé le samedi 25 mai un après-midi festif avec préparation de soupe, visite du potager et entretien de la parcelle. Curieux et amateurs de jardinage étaient venus nombreux pour découvrir ce nouvel espace de vie et de rencontres qui grandit au sein du quartier des Renouillères.

A noter, les bénévoles ont besoin de renfort durant tout l'été. En effet, l'entretien du potager nécessite beaucoup de travail et des interventions régulières : enlever les mauvaises herbes, arroser, biner, récolter les légumes ou fruits mûrs...

Alors, si vous souhaitez prêter main forte aux bénévoles dans une ambiance conviviale et ludique, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) au 01 43 00 46 81. Venez en famille, entre amis ou entre voisins, le potager est ouvert à tous, que vous ayez la main verte ou non.



Samedi 20 avril, des centaines de Nocéens avaient fait le déplacement pour semer le blé tendre de printemps. Sous un soleil magnifique, c'est plus de 30kg de graines qui ont été semées sur une parcelle mesurant 500 m² située sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron.

«Du Blé au Pain», les opérations à venir

Depuis, les épis ont commencé à se former. S'ensuivra l'épiaison, le moment où l'épi apparaît et se dégage de son enveloppe. En juillet, les grains d'épi grossiront et mûriront à cœur. Le cycle de croissance du blé se terminera. Les grains seront chargés de réserves, les tiges seront sèches et l'épi deviendra jaune. Puis, c'est au mois d'août qu'aura lieu la moisson afin de récolter les grains qui seront transformés en farine.



Après avoir semé, les participants ont ratissé la parcelle afin d'enterrer légèrement les graines.

Deux rendez-vous à venir :

- **La moisson** : réalisée selon les conditions météorologiques et selon la maturité du blé, cette opération devrait avoir lieu courant août. La date sera communiquée lorsque toutes les conditions seront réunies pour une récolte favorable.
- **La fabrication du pain** : rendez-vous le samedi 7 septembre lors de la Fête de la Rentrée des Associations sur la Prairie du Parc des coteaux d'Avron. Des ateliers autour de la fabrication du pain seront notamment proposés.

Pour suivre les étapes de ce projet, n'hésitez pas à vous connecter sur www.mairie-neullyplaisance.com ou à vous abonner à notre page Facebook <https://www.facebook.com/93360NeullyPlaisance/>

Le Maire interpelle le gouvernement sur les nombreuses erreurs figurant sur les cartes électorales 2019

Le 1^{er} janvier, il a été créé un Répertoire Electoral Unique (REU). C'est désormais l'INSEE (et non plus les mairies) qui assure la gestion de ce répertoire et donc des listes électorales. A Neuilly-Plaisance, la base électorale comporte 13 000 inscrits.

Les listes d'émargement et la carte d'électeur utilisées le jour des élections sont extraites des informations transmises par l'INSEE.

Il s'avère que les cartes électorales envoyées fin avril comportent un certain nombre d'erreurs d'état-civil : date, ville, département et pays de naissance erronés, oubli d'un prénom,...

Or les mentions figurant sur les passeports ou cartes d'identité doivent être strictement identiques à celles portées sur la liste électorale et la carte d'électeur.

C'est pourquoi, la Mairie invite les Nocéens, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait à l'occasion des élections européennes, à vérifier toutes les informations mentionnées sur leur carte électorale (nom de naissance, prénom(s), civilité, date et lieu de naissance).

En cas d'erreurs constatées, même minimales, les électeurs nés en France doivent présenter une demande de rectification à l'INSEE en allant sur le site internet de la ville dans : "Menu" puis "Services" puis "Démarches administratives" puis "vos démarches" puis, se laisser guider et télécharger. Pour les Nocéens nés à l'étranger, il convient de

se rapprocher du service des Affaires générales au 01 43 00 96 16.

Soucieux que chaque Nocéen puisse voter lors du scrutin européen, droit le plus fondamental en démocratie, **Christian DEMUYNCK** a saisi le Préfet de Seine Saint-Denis et le Ministre de l'Intérieur de cette situation en leur demandant la conduite à tenir face à ces dysfonctionnements.

Le Maire a également été interviewé, sur ce sujet le 23 mai sur France 3, ainsi que pour le compte de la "Gazette des Communes", l'une des publications de référence des Collectivités territoriales.

A ces occasions, comme dans les courriers précédemment cités, Christian DEMUYNCK a une nouvelle fois rappelé la nécessité de gérer les compétences de proximité au plus près du terrain. En effet, quand les communes étaient chargées de la tenue des listes électorales, de telles erreurs ne s'étaient jamais produites.

Par cette position, le Maire est fidèle au dispositif, #Jedécidepourmaville, qu'il a créé pour revenir à une gestion de proximité.

ARTICLE PARU
DANS LA GAZETTE DES COMMUNES

Listes électorales : alerte dans les mairies

Publié le 17/05/2019

Par Romain Gaspar

"Radiation de citoyens pourtant électeurs, erreurs sur les noms ou prénoms, erreurs sur le lieu de naissance... De nombreuses mairies signalent des erreurs sur leurs listes électorales. "Plus de 50 habitants se sont signalés à la mairie pour des erreurs, se désolé **Christian DEMUYNCK**, maire de Neuilly-Plaisance. Certains électeurs également n'ont toujours pas reçu leur carte d'électeur."

Pour tenter de corriger ces erreurs, Christian DEMUYNCK a signalé ces dysfonctionnements au préfet et a conseillé à tous les électeurs de sa commune par mail de vérifier son inscription sur les listes électorales en ligne. "*Le préfet m'a expliqué que l'INSEE avait tout pris en compte mais ce n'est pas vrai encore ce matin j'avais des erreurs et je crains que ce ne soit pas résolu avant l'élection*"... "*Avant lorsque les municipalités s'occupaient directement des listes, cela marchait très bien. On veut limiter les compétences de proximité et voilà le résultat*", s'agace Christian DEMUYNCK."



RET [À NEUILLY-PLAISANCE] UR EN IMAGES



H-QUALITY REVELATION
Samedi 4 mai • Salle des fêtes



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DU CMASC
Vendredi 17 mai • Salle des fêtes



NIREK MOKAR & HIS BOOGIE MESSENGERS
Samedi 11 mai • Salle des fêtes



CONCERT TROP PLEIN DE SONS
Vendredi 17 mai • Espace Plaisance de la Bibliothèque



PARLEZ-VOUS CHINOIS ?
Samedi 25 mai • Bibliothèque



DÉDICACES F. VAUDOUR-BRESSON
Samedi 25 mai • Bibliothèque



EXPOSITION «LES HÉROS DU QUOTIDIEN»
Vendredi 10 mai • Bibliothèque



FÊTE DE LA NATURE
Samedi 11 mai • Parc des cotreaux d'Avron



CONCERT • ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Dimanche 19 mai • Salle des fêtes



RECRUTEMENT EXPRESS
Mardi 14 mai • Salle des fêtes

la fête des voisins

Cours d'immeubles, halls d'entrée, jardins ou encore dans la rue, cette année vous avez été des centaines à vous retrouver entre voisins, **le vendredi 24 mai 2019**. Une fois de plus, vous avez été nombreux à prouver qu'à Neuilly-Plaisance le vivre-ensemble et l'esprit village sont dans l'ADN de notre commune.





1. Rue Corentin Olier 2. Av. Michel Debré 3. Rue Christine 4. Rue du Pré de l'Arche 5. Rue de Charzy 6. Rue Gaston 7. Rue de la Marne 8. Rue de la Pelouse 9. Blv Richot 10. Allée des Orchidées 11. Allée Marie 12. Av. Aristide Briand 13. Av. des Ramiers 14. Av. du Centre 15. Av. du Maréchal Foch 16. Av. du Nord 17. Av. du Nord (bis) 18. Chemin de Meaux 19. Chemin des Pelouses d'Avron 20. Rue du Bocage 21. Rue Paul Vaillant Couturier 22. Av. Danièle Casanova 23. Rue Boureau Guérinière 24. Rue de la Marne 25. Rue Paul Corfin 26. Villa Duval

JUIN

SÉANCE DE LÉGENDE « BIRD »

Vendredi 21 juin à 20h
Cinéma Municipal « La Fauvette »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi 22 juin

• Atelier d'écriture à 10h

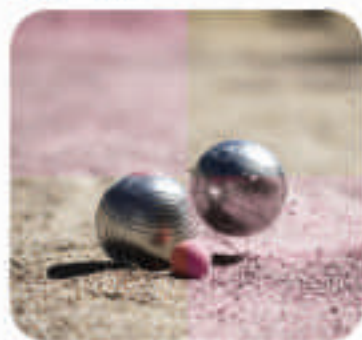


SPECTACLE DE L'ASSOCIATION « ARABESQUES »

Samedi 22 juin à 19h30
Salle des Fêtes • Gratuit

TOURNOI DE PÉTANQUE DE L'ASSOCIATION NPS PÉTANQUE

Samedi 22 juin de 14h30 à 21h
Boulodrome



TOURNOI DE FOOT DE L'ASSOCIATION NPS FOOTBALL

Samedi 22 juin de 9h à 18h
Stade Municipal

MOMENT D'EXCEPTION « DANSES DE SALON »

Dimanche 23 juin à 16h
Salle des Fêtes • Adultes 12€, -18 ans 5€



FÊTE DU PARC

Samedi 29 juin de 12h à 19h
Parc des Coteaux d'Avron • Gratuit



SPECTACLE SYMPHONIQUE « GAME OF SERIES »

Dimanche 30 juin à 17h
Salle des Fêtes • Adultes 35€, -12 ans 16€

JUILLET

SÉANCE CINÉ-MA DIFFÉRENCE

« ALADDIN »

Samedi 6 juillet à 14h
Cinéma Municipal « La Fauvette »
Tarif habituel 3€

**ciné
ma
différence**

INFOS et RÉSERVATIONS

Retrouvez le détail des événements sur www.mairie-neuillyplaisance.com rubrique « Agenda »

SALLE DES FÊTES :

11 av. du Maréchal Foch

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

11 rue du Général de Gaulle

CINÉMA MUNICIPAL « LA FAUVETTE » :

21 av. Daniel Perdrigé

STADE MUNICIPAL :

27 rue Marguerite

PARC DES COTEAUX D'AVRON :

Chemin des Pelouses d'Avron

BOULODROME :

Chemin de Meaux

Ne manquez pas la «Fête du Parc»

Samedi 29 juin de 12h à 19h, nous vous donnons rendez-vous sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron pour la traditionnelle *Fête du Parc* où petits et grands pourront participer à de nombreuses animations.

A 12h, coup d'envoi de cette journée festive. Puis **dès 13h**, vous pourrez profiter du barbecue géant.

Sur la prairie, de nombreuses activités vous seront proposées toute la journée. Ainsi, les jeunes enfants pourront-ils se balader en poney, se faire maquiller, participer aux ateliers créatifs où se défier sur des structures à sensations.

A 16h, assistez à un concert donné par plusieurs groupes de Trop Plein de Sons : The Melting Box, Dealing for Dimes et d'autres surprises animeront la journée.

Informations pratiques :

La Fête du Parc

Prairie du Parc des coteaux d'Avron,
Chemin des Pelouses d'Avron
à Neuilly-Plaisance.

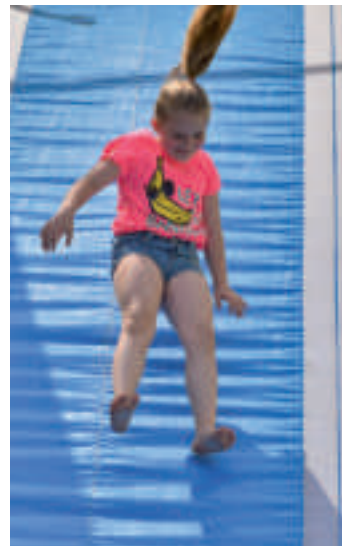
Entrée gratuite.



De nombreuses animations gratuites accessibles toute la journée.

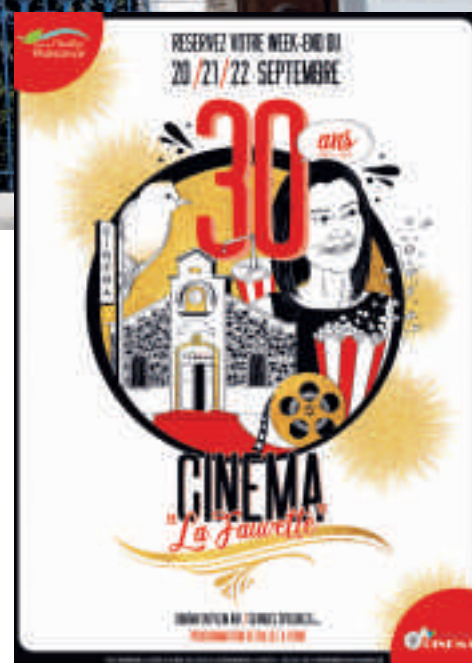


A quelques jours des vacances d'été, venez vous amuser en famille ou entre amis.





«La Fauvette» fête ses 30 ans !



Créé en 1899, le bâtiment à l'architecture singulière, qui abrite aujourd'hui le cinéma municipal que nous connaissons, était initialement une salle de réunion pour le syndicat des propriétaires d'Avron, puis il abrita en 1902 l'Amicale d'Avron devenant ensuite la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.

C'est en 1989, que cet édifice devint le cinéma municipal que l'on dénomma "La Fauvette". Une salle qui fête aujourd'hui ses 30 ans et qui a su garder son style d'époque tout en se dotant des technologies de pointe. En effet, la salle est équipée en 35 mm, d'un son Dolby digital 5.1+, de la projection numérique et numé-

rique 3D. Elle bénéficie de la climatisation et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

NOUVEAUTÉ Depuis 2018, le cinéma municipal est équipé de casques. Il s'agit du système audio accessibilité Fidelio, qui offre une narration descriptive pour les malvoyants et un son amplifié pour les malentendants.

*Un cinéma d'exception au caractère unique qui souffle 30 bougies en 2019. A l'occasion de cet anniversaire, célébrons ensemble le 7^{ème} art et ces 30 années de culture à Neuilly-Plaisance : 30 ans de projections, de films cultes, d'animations, d'invités aux noms célèbres tels que **Claude MILLER, Jean-Pierre MOCKY, Pascal CHAUMEIL** ou encore plus récemment **SADEK et Luna Lou...***

Pour cela nous vous avons concocté tout un week-end de festivités les 20, 21 et 22 septembre 2019 ! Un cinéma en plein air, des séances spéciales, une programmation sélectionnée par le public, des jeux, des cadeaux à gagner et de nombreuses autres surprises !

Programme détaillé à venir : suivez l'actualité de la Ville www.mairie-neuillyplaisance.com - 01 43 00 96 16



Pour la petite histoire, jusque dans les années 60, les Nocéens disposaient de 3 salles de cinéma : le Palais des Fêtes (rue Paul Vaillant Couturier, aujourd'hui Intermarché), le Plaisance (av. Foch) et le Casino à la Maltournée.

Au cours de l'année 2018, vous avez constaté des fissures, ou des désordres au sein de votre habitation, ou ceux-ci se sont-ils aggravés ?

Le Maire de Neuilly-Plaisance va requérir auprès du Préfet de Seine-Saint-Denis une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de l'année 2018, pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cette demande sera adressée en Préfecture pour examen. Après instruction, les demandes de reconnaissance sont inscrites à l'ordre du jour de l'une des séances mensuelles de la commission interministérielle chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas une procédure rapide et peut même aboutir, après un long délai et malgré plusieurs recours, à une non-reconnaissance de cet état ; ce qui s'est malheureusement produit lors de la demande de reconnaissance de la Ville de Neuilly-Plaisance au titre des sécheresses 2009 et 2015.

Par conséquent si vous êtes concernés, faites vous connaître auprès de la Mairie en contactant le service assurances de la Ville, dès à présent (tél : 01 43 00 96 16 - postes 304 et 432 ou par courriel : assurances@mairie-neuillyplaisance.com) et jusqu'au 30 septembre 2019 dernier délai. Pour vous accompagner dans votre déclaration, un formulaire est téléchargeable sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com

Rénovation de l'éclairage public

Dans les bâtiments de la ville, les ampoules sont désormais remplacées par du led.

Ce procédé représente un double avantage d'économie d'énergie et de durée de fonctionnement supérieure, le gain variant dans les deux cas, de manière très significative. Dans la continuité, la ville engage un projet de rénovation de l'éclairage public. Lancée sur l'impulsion de **Pascal BUTIN**, maire-adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, cette démarche s'inscrit dans cette même réflexion de réaliser des économies d'énergie tout en participant à la transition énergétique du pays.

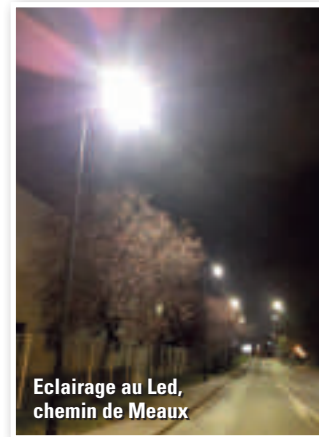
Les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique et 13 000 heures pour les SHP (ampoules les plus utilisées dans la commune).

Les coûts de fonctionnement en personnel pour changer les ampoules en

sont réduits d'autant.

Les lampes LED, dont le prix a tendance à baisser, sont également plus résistantes aux intempéries.

Le patrimoine d'éclairage public de la commune est de 1738 points lumineux et le remplacement des ampoules traditionnelles, pour des raisons essentiellement budgétaires, sera progressif dans toute la ville.



Eclairage au Led, chemin de Meaux

Le DAB du plateau : le retour !

Après plusieurs années d'absence, un DAB (Distributeur Automatique de Billets) sera de retour sur le Plateau début juillet.

Situé sur le bâtiment de l'ancienne annexe du Bureau de Poste, au 43 avenue Perdrigé, il est installé par la "Société Générale". Ce matériel était très attendu par les particuliers, les commerçants sédentaires et ceux du Marché. Soucieux de maintenir et développer le dynamisme au Plateau d'Avron et notamment son activité commerciale, **Christian DEMUYNCK** et **Rahima MAZDOUR**, Maire-adjointe au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel, ont pris le problème de l'implantation d'un nouveau DAB à bras-le-corps, dès le départ du précédent équipement.



Il aura cependant fallu plusieurs mois pour aboutir et obtenir l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments Historiques, le DAB se trouvant situé dans le périmètre protégé de l'Eglise de notre Dame de l'Assomption.

C'est désormais chose faite !

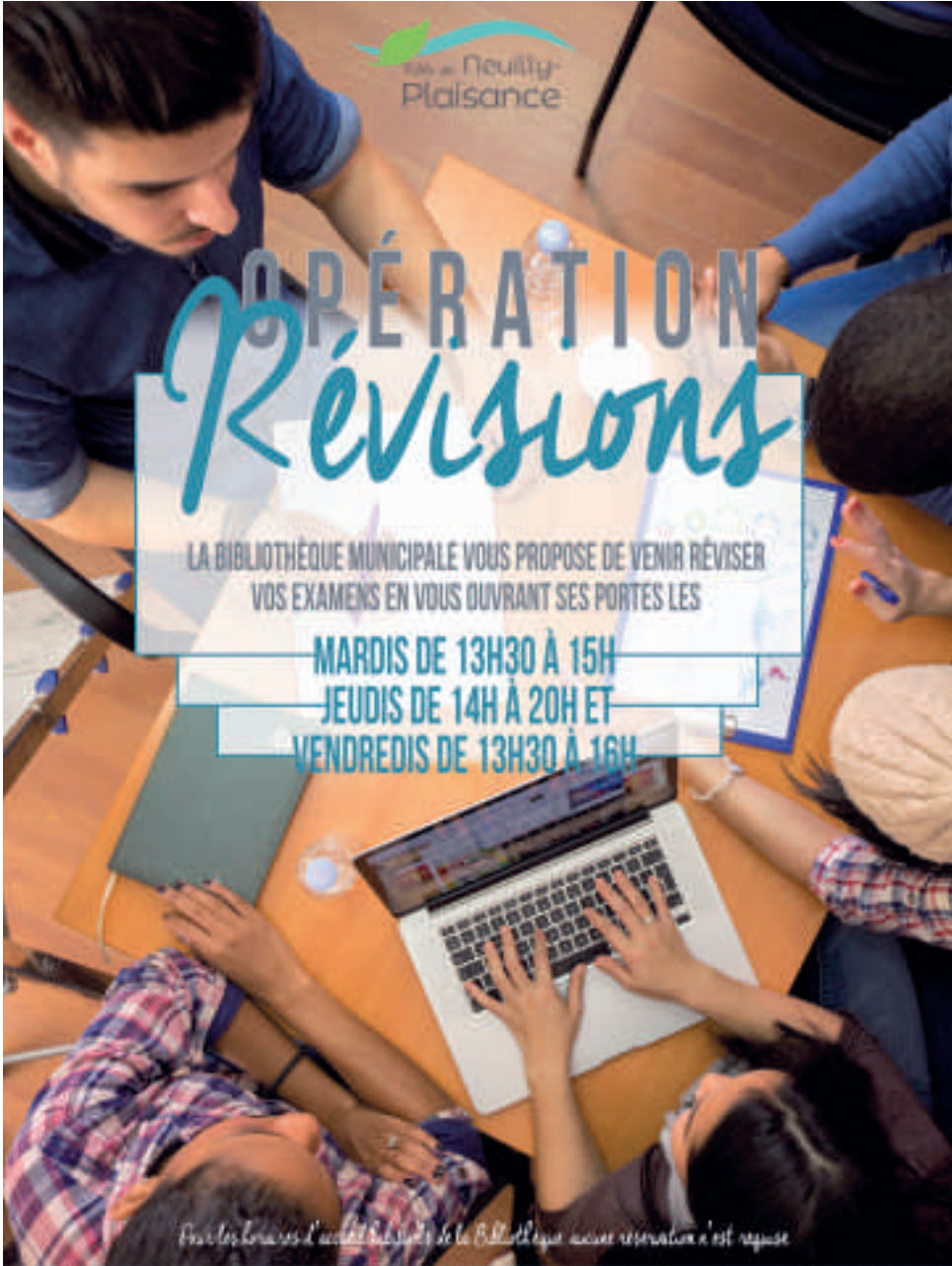
Lycéens et étudiants venez réviser à la Bibliothèque municipale !

Soucieuse d'aider les élèves à l'approche des examens de fin d'année, la ville de Neuilly-Plaisance, met en place un dispositif spécial pour leur permettre de réviser en toute tranquillité.

Sous l'impulsion de **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, jusqu'au 3 juillet (inclus), la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant" propose aux collégiens, lycéens, étudiants, candidats libres... de venir réviser leurs examens dans un espace dédié.

Dans cet espace au calme, ils disposeront en libre accès d'ordinateurs, d'un accès WI-FI gratuit, d'une photocopieuse (15 cts/ex...)... Les bibliothécaires se tiennent également à l'écoute !

Afin de mettre toutes les chances du côté des candidats, la Bibliothèque



OPÉRATION Révisions

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS PROPOSE DE VENIR RÉVISER VOS EXAMENS EN VOUS OUVRANT SES PORTES LES

MARDIS DE 13H30 À 15H
JEUDIS DE 14H À 20H ET
VENDREDIS DE 13H30 À 16H

Pour les horaires d'accueil habituels de la Bibliothèque, aucune réservation n'est requise.

POUR RÉSERVER VOTRE ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE, MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE DISPONIBLE SUR WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM OU AU 01 43 00 30 30 (DISPONIBLE JUSQU'AU 3 JUILLET).

ouvre spécialement ses portes sur des horaires élargis. Sur réservation, il est en effet possible de venir les :

- Mardis de 13h30 à 15h
- Jeudis de 14h à 20h
- Vendredis de 13h30 à 16h

Pour les horaires d'accueil habituels de la Bibliothèque, aucune réservation n'est requise.

Pour réserver son accès auprès de la Bibliothèque, vous pouvez remplir le formulaire en ligne : www.mairie-neuillyplaisance.com, téléphoner au 01 43 00 30 30, vous rendre à la Bibliothèque (11 rue du Général de Gaulle).



La Ville de Neuilly-Plaisance recrute

Nombreux postes à pourvoir dans divers métiers.

*Pour retrouver la liste des postes vacants, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou contacter le **01 43 00 96 16***

Appel à participation : une boîte attend vos idées !!

Sur proposition du “Conseil des Aînés”, une Boîte à idées va être installée à l’attention des Nocéens.

Vous avez une bonne idée de nature à améliorer le quotidien des Nocéens, n’hésitez pas à la soumettre, en la déposant par écrit avec vos coordonnées dans l’urne prévue à cet effet située à l’accueil de la Mairie.

Celle-ci sera utilisable du 24 juin au 31 août 2019.

Le critère adopté pour retenir les propositions émises sera celui de leur pertinence, leur applicabilité et leur coût.

Alors sans plus attendre, une idée, une proposition au bénéfice de l’intérêt général ?

Alors n’attendez pas, exprimez-vous !



Cet été, rendez-vous au Snack des Bords de Marne

Le “Snack des Bords de Marne” vous accueille en service continu de 11h à 23h du lundi au dimanche, pour un moment de douceur, de détente et de plaisir !

Vous y dégusterez tout au long de la journée des salades, des planches de charcuterie et fromage, des grillades, des frites, des barbes à papa, des crêpes, des gaufres ou encore des glaces.

Un large choix de boissons vous sera aussi proposé.

Dans cet environnement agréable et convivial vous pourrez venir vous détendre sur l’un des transats mis à votre disposition.

Rendez-vous au Snack des Bords de Marne, Place Montgomery, au pied du RER A à Neuilly-Plaisance.

Sur la droite de la photo : Antonio BONÇALVES, Riccardo DONATI et Philippe JEAN-TOUSSAINT, entraîneurs des différents collectifs jeunes. Quatrième en partant de la gauche, Patrick BEAUCHE, entraîneur des filles.



Une année prometteuse pour le NPS HANDBALL !

Les collectifs jeunes de la section ont joué dans les meilleures divisions départementales.

L'école de hand s'est une année de plus, distinguée en obtenant le label "OR" démontrant une qualité certaine dans la formation des plus jeunes.

Sur le plan des actualités récentes, la section Handball de Neuilly-Plaisance Sports dirigée par **André ALLES**, a organisé un tournoi dans la catégorie des moins de 11 ans (année 2009 et plus) les 8,9 et 10 juin.

Celui-ci a mis aux prises plusieurs équipes, outre Neuilly-Plaisance, venant d'Ile de France et de la région Marseillaise comme Neuilly-sur-Marne, Vaires-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Montmorency et Aubagne (Bouches du Rhône).

Au gymnase de la ville, les jeunes "aiglons" nocéens, qui forment une génération très prometteuse, ont pu se

confronter à plusieurs types de jeu, dans une ambiance très festive et ont remporté la compétition !

Quant aux moins de 15 ans garçons, ils ont terminé champions de leur division départementale avec 100% de victoires, et cela, en se mesurant à de très belles équipes (PSG Handball et Tremblay-en-France notamment).

Enfin, l'équipe loisir ne cesse de progresser et d'attirer de nouveaux adhérents.

Contact :

Site web : <https://sites.google.com/view/nps-handball>

Facebook : npsandball

Instagram : nps_handball

Application Android : NPS handball sur le play store

La section Basket de NPS organise le «3x3 Broken Ankel Tournoi»...

Celui-ci se déroulera en plein air, au stade municipal

Il est ouvert à tous les joueurs de basket licenciés ou non, les préinscriptions se faisant sur le site www.nps-basket.fr ou au 06 87 86 78 79 (jusqu'au 3 juillet). L'inscription est de 10 euros et le repas est fourni.

Le Tournoi sera animé par DJ DefK et tout au long de la journée, vous pourrez assister à des démonstrations proposées par les meilleurs joueurs de la CTC Sud 93 (association des joueurs de Neuilly-Plaisance, Villemomble, Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Grand) qui évoluent en championnat de France !



Venez nombreux pour soutenir les joueurs tout au long de cette belle manifestation.

La MCJ en selle !

Les 13 et 14 avril derniers, 14 préadolescents de la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) partaient pour une randonnée en vélo de 40 km.

C'est en forêt de Fontainebleau que le groupe a réalisé ce raid VTT en présence notamment d'un professeur d'EPS de "Mécanique Sport Concept" qui a coaché et conseillé les jeunes, durant ces 2 jours. Ce défi sportif avait plusieurs objectifs : le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, l'apprentissage de la vie en communauté et le respect d'un objectif à atteindre. Cette sortie n'a pas manqué de fédérer le groupe tout au long du parcours, ce qui a

permis, depuis, de créer une complicité entre tous les participants.



LE MADRIGAL VOUS ATTEND AU PLATEAU

Le Bar - Tabac - Presse situé sur le Plateau vous accueille tous les jours sauf le dimanche après-midi.

Le Madrigal, tenu par les trois frères **RAMYEAD, Roby** (le patron), **Ravi** et **Michael**, reçoit ses clients de manière conviviale.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les habitués, essentiellement nocéens, proviennent également de villes voisines comme Villemomble, Gagny, Le Raincy et même Chelles (Seine et Marne). Et cela, d'autant plus qu'il est facile de se garer à proximité de l'établissement.

“Au titre du bar, nous proposons de nombreuses boissons et notamment notre cocktail maison à base de rhum et de Goyave, Groseille ou Ananas” précise Ravi.

Mais le Madrigal propose également d'autres services.

En sa qualité de “Relais Poste”, il permet aux Nocéens qui le souhaitent, d'acheter timbres, enveloppes et emballages de colis ; de déposer et retirer lettres (recommandées) et colis.

Il propose également à ses clients la presse quotidienne (journaux) et hebdomadaire (magazines) et est également un établissement “Relais colis” pour les commandes effectuées en ligne.



Virginie, la serveuse et Ravi RAMYEAD.

Contact :

64 avenue Daniel Perdrigé
01 43 00 39 38

DES COURS DE GUITARE À DOMICILE

Tania WERMELINGER, nocéenne depuis 3 ans, donne des cours de guitare, classique mais aussi d'accompagnement (accords).

Titulaire du 1^{er} Prix de “Conservatoire à rayonnement régional” de Versailles en 2013, elle dispense son enseignement à Paris à l'école Nicolaïte de Chaillot ainsi qu' au domicile de ses élèves *“dont l'âge se situe entre 6 et 80 ans”* dit-elle.



Tania WERMELINGER (à droite)

A cette occasion, elle met en pratique la méthode active “Willems” qui privilégie l'épanouissement de l'enfant et qui consiste, par exemple, à chanter le morceau choisi, avant de le jouer, afin de mieux se l'approprier.

“J'instaure une relation de confiance avec l'enfant, afin que jouer ne constitue pas pour lui une obligation mais une source de plaisir”, explique Mme WERMELINGER pour laquelle l'apprentissage de la guitare améliore la mémoire et la concentration.

Pour les adultes, la pratique de la guitare est source de détente et renforce l'estime de soi.

Contact :

Tania WERMELINGER
06 72 39 18 96
Vinca55@hotmail.com

UN NOUVEAU CABINET DE SOPHROLOGIE

Véronique BETTEL, sophrologue praticienne nocéenne, a ouvert son cabinet en centre-ville, en mars.

“Le sophrologue est un professionnel du bien-être qui aide ses patients à évoluer dans leur développement personnel mais aussi à prendre davantage conscience d’eux-mêmes”, explique-t-elle.

A ce titre, cette méthode psychocorporelle permet une prise en charge de l’état émotionnel de la personne.

Que ce soit dans la gestion du stress, dans l’accompagnement à un événement personnel, professionnel, sportif ou encore dans la prise en charge de pathologies chroniques.

“Les techniques utilisées permettent au patient de maîtriser ses émotions, de réguler ses pensées et d’adapter ses comportements à la poursuite d’objectifs fixés au préalable avec lui”, poursuit Mme BETTEL.

La sophrologie peut également être employée en accompagnement de traitements de pathologies chroniques :



Véronique BETTEL, dans son cabinet.

troubles du sommeil, phobies (transports, alimentaires...), addictions (alcool, cigarette, drogue, sexe...).

“Mon travail privilégie l’écoute et la bienveillance. Chaque cas est particulier et mérite que l’on s’y intéresse dans le détail car chacun a le droit d’accéder au mieux-être” conclut la praticienne.

Contact :

21 bis avenue du Maréchal Foch

06 65 08 98 06

Présente sur Facebook et Instagram

UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Elodie BOUGARD, psychologue-clinicienne diplômée, a ouvert une consultation début avril, en centre-ville.

Celle-ci a également suivi une formation complémentaire de 3 ans en thérapie familiale et dispose d’une expérience de 11 ans en milieu hospitalier.

Son installation dans notre ville ne tient pas du hasard.

“Neuilly-Plaisance est une ville dynamique qui présente une offre médicale et paramédicale très intéressante”, selon Mme BOUGARD.



Ses consultations consistent en un accompagnement psychologique ponctuel ou sur un plus long terme (psychothérapie) concernant des troubles divers.

Mme BOUGARD propose également des prises en charge conjugales et familiales en cas de crise afin de rétablir des liens de communication.

“Mon rôle est d’accompagner mes patients afin de les aider à surmonter leurs vulnérabilités et d’élaborer avec eux des pistes de solutions pour accéder à un “mieux-être”, conclut la praticienne.

Contact :

Cabinet Médical Clemenceau

31 avenue Georges Clemenceau

07 78 24 27 31

ebougard.cabinetclemenceau@gmail.com



Bonjour.

En me promenant dans divers endroits de la ville, je suis étonné de voir qu'il manque parfois des fleurs dans les bacs prévus à cet effet. La ville ferait-elle des économies sur ce poste budgétaire ?

*Bien au contraire ! L'environnement, et le fleurissement de la ville en particulier, constituent l'une des priorités de **Christian DEMUYNCK** et de l'équipe municipale. D'ailleurs, la ville est en train de finaliser son dossier de présentation pour obtenir la «3^{ème} fleur», en juillet prochain.*

S'il manque parfois des fleurs dans les bacs de la ville, c'est que celles-ci ont été volées par des personnes pour le moins indélicates !

Tel fut récemment le cas à plusieurs endroits de la ville : dans des bacs à fleurs rue de la Marne et rue des Caves d'Avron ; dans des massifs, Boulevard Fichot ou dans des mazagrans rue du général de Gaulle ou à proximité de la VL 3 (Voie Lamarque).

Les agents des Espaces verts procèdent donc périodiquement au remplacement de ces fleurs ce qui, loin d'engendrer des «économies budgétaires», entraîne au contraire des coûts importants pour la ville, tant en dépenses de fleurs que de main d'œuvre.



*Bonjour,
j'ai récemment lu un article concernant le moustique-tigre. Il paraît qu'il pourrait y en avoir en région parisienne, auriez-vous des informations à ce sujet ?*

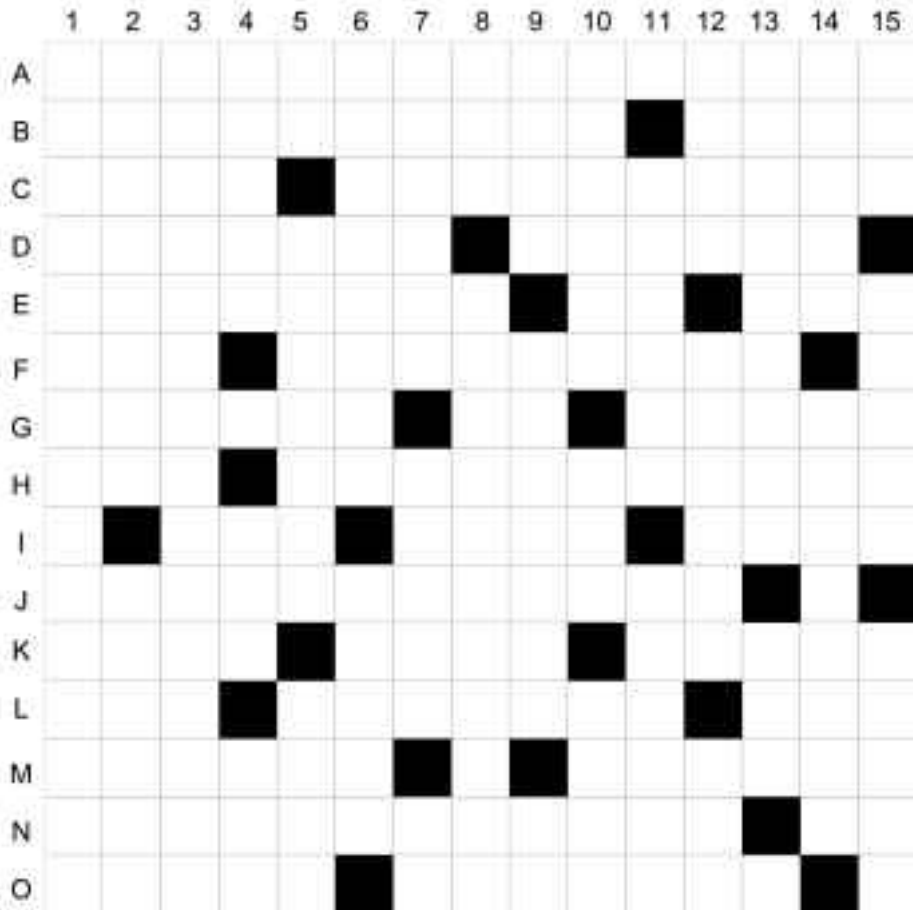
Oui. Nous avons récemment reçu un arrêté de la Préfecture de Seine-Saint-Denis «relatif à la lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de maladie dans le département de la Seine-Saint-Denis» (chikungunya, dengue...).

Il n'y a bien sûr pas lieu de s'alarmer car il s'agit d'un texte réglementaire qui n'a qu'un caractère préventif et qui concerne également d'autres départements que le «93».

Celui-ci enjoint les propriétaires privés (et publics) de terrains bâtis ou non bâtis de supprimer les contenants susceptibles de constituer des gîtes à larves de moustiques, c'est-à-dire de permettre la formation d'eau stagnante.

Tel est le cas, par exemple, des gouttières, chéneaux...

Dans la ville, 3 pièges pondoirs devront être installés comme dans 9 autres du département dont Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne et Rosny-sous-Bois, ce qui montre bien qu'il n'existe pas de risque particulier à Neuilly-Plaisance.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A. Sale temps pour la dinde d'Amérique (2 mots)
- B. Concours de chants - Ouvrir les fenêtres
- C. Dévorer un bouquin - Avant le feu
- D. Préparera son marché - Ville de l'Arizona
- E. Prendras - Symbolise le brome - Etape sur la Route Napoléon
- F. Mamelles - Qui ressemble à des nœuds
- G. Enlevai les nœuds - Langue chère à Powell Foster - Association amicale des amateurs d'andouillette authentique
- H. Organise les normes européennes - Profite de la récolte
- I. Habitation - Les chats en ont sept - Crochet pour boucher
- J. Grâce à elle, on obtient le sirop d'érable
- K. Se mange ou se dévore - connue pour ses bains au coeur du Pays Cathare - Idéal pour amorcer
- L. Voie - Fils préféré de Ma Dalton - Descend de l'Engadine
- M. Méconnais - Habite dans le désert
- N. Célibataire de plus de 25 ans - Bien appris
- O. Anneaux en cordage - Où les raies ne manquent pas

Verticalement

- 1. Regarde son écran
- 2. Grosse semaine - Vole aussi haut que le Puma et le Caracal
- 3. Visites surprises de vedettes
- 4. Chants religieux - Grosse colère - Fait appel
- 5. Unité bien connue de Volta - Président italien de l'après-guerre - Dieu grec
- 6. Habitant de Sierre en Suisse - Creuser
- 7. A recueilli Johnny Hallyday - Luette - Est aussi connue que Dijon, en Côte-d'Or
- 8. Siècle des Sévères à Rome - Cousent de façon à éviter l'effilochage
- 9. Se dirigent - Mère Térèse a bien connu ses sœurs - Marque l'infinifité
- 10. Favorisa le développement - Crache toujours au Japon - Auteur des «Derniers jours de Pékin»
- 11. Egosillai - Raconte
- 12. Unités de mesure en géophysique - Propres à rien - Tributaire de la baie du mont Saint-Michel
- 13. Chassais par la force - Un peu plus qu'une centurie
- 14. Centre sportif au Canada - Voisins des demoiselles
- 15. OUI ! - Tour de côte - Pour le vaincre, il faut tuer le temps

SUDOKU :

							9	6
7		6	1	9				
				3				
		4					8	7
				1		6		2
2				6			3	
1					5		7	
4		9					5	
		7		8	3			9

Solutions du précédent numéro

2	7	9	3	4	1	8	6	5
1	5	6	8	2	9	7	4	3
8	3	4	6	5	7	1	9	2
9	2	7	5	6	8	4	3	1
4	1	8	9	3	2	5	7	6
3	6	5	1	7	4	2	8	9
7	4	1	2	9	3	6	5	8
5	8	3	4	1	6	9	2	7
6	9	2	7	8	5	3	1	4



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

Evan PHILOGENE
Sabrina CUCOS
Rafif BENAMER
Axel VELIN
Satine MAZURIER
Thibault NGUYEN
Sekina DIARRA
Kamélia SEBDOUN
Camille GLOMERON
Aksel SELLOUM
Mahamadou TRAORÉ
Bianca-Georgiana VLAICU
Syrine CEFACENE
Katy GASSAMA

Florian DIANDY
Naïa SANTOS BRITO
Dyann AMSELLEM TAN
Maël GODIN
Maxence CHOUAIEB
Abdoulaye SALIFOU
Damien CHARVET
Aïssata SARR
Lucie BERTSCH AUGU
Iris HONLIASSO
Louis GROSSE
Emma XU
Nâel BENEHELLAL
Amelya IDJEROUIDENE
Manel TINCHANT
Lenny BALAGNA

Matthieu NGUEMA NZE
David ANISHCHENKO
Egon TELGA
Melisa ZYLFALLARI
Léon TOUBOUL
Capucine PRADEL
Fanny DIABY

• MARIAGES

Monsieur Laurent BONGARD
et Madame Gaëlle KAMSSEU

Monsieur Mehdi BENFELLAH
et Madame Caroline CHEA

Monsieur Jean-Michel BENTO-PEREIRA
et Madame Céline NOURAUULT

Monsieur Christophe MOMPLOT
et Madame Julie TADDEI

Monsieur Thomas LÉBOULEUX
et Madame Delphine BERTHET

Monsieur Bilal TITOUAH
et Madame Bibi MUBERE

Monsieur Nicolae OU
et Madame Doina LEONTEAN

Monsieur Cyril GALLIOT
et Madame Chrystelle COURANT

• DÉCÈS

Raylan SAINT-LOUIS
Emilie LICIDE veuve RAPHAEL 91 ans

Paul HERVIOU 71 ans
Christian SEYNAVE 83 ans
Ginette RETHERS 83 ans
Serge VANINSBERGUE 64 ans
Albertine BAX 95 ans
Ilidion NETO DE SOUSA 71 ans
Sathiabalan KESAVAN 54 ans
Jean-Christophe CHAMOUTON 53 ans
Odette HISSINGER 86 ans
Jeanne BAUDUIN 92 ans
Raymonde LIAGRE 92 ans
Marie-Suzanne REYGNER 95 ans
Antonio CAETANO DE MORAIS 87 ans
Nella FERRARI épouse LOTRINI



LIVRE DU MOIS

Auteur : Serge Bach

Editions : Editions de la Maison Rose (Suisse)

Titre : EMPREINTES IMPROMPTUES

L'auteur est nocéen.

Pianiste, percussionniste, compositeur et poète, il est doté d'une plume à la fois fluide et lyrique mêlant rythme, musique et spiritualité.

De la poésie pour le plaisir de la partager avec vous...

En cheminant d'un mot à l'autre, au détour d'une virgule, tout à coup, vous êtes surpris.

Vous devenez poète... Le bonheur de lire vous accueille !

Voici un livre de 120 pages, magnifiquement illustré d'aquarelles originales d'Elenn B. Des textes en prose poétique et un regard nouveau sur ce qui nous entoure, un voyage intérieur, une incitation à rêver, à s'étonner, à rire...

Votre lecture sera guidée par votre inspiration...

Vous naviguerez par delà la mer de solitude et vous pourrez effacer les larmes du temps, à votre guise...

"Du temps passé, la fleur du poète se nourrit. Des racines de l'homme, sa sève monte".

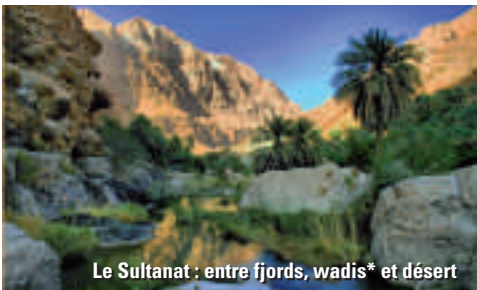
Le Sultanat d'Oman & le Musée du Louvre à Abu Dhabi

Circuit culturel 11 jours - 9 nuits
Du 26 novembre au 6 décembre 2019

L'A.T.C.I. vous propose, pour la fin de l'année, un séjour à OMAN.

Une immersion au cœur d'une culture et d'une tradition millénaires vous attend au sultanat d'Oman ! Les paysages y sont grandioses et variés : montagnes, dunes orangées, côtes sauvages, plages de sable blanc, gorges... une expérience inoubliable !

Durant ce voyage, nous ferons une visite à **Abu Dhabi**, capitale des Émirats Arabes Unis, pour admirer la **mosquée Sheikh Zayed** et le nouveau musée du Louvre.



Le Sultanat : entre fjords, wadis* et désert



Renseignements, programme, inscription :

Bureau de l'A.T.C.I. (Bibliothèque Guy de Maupassant).

PHARMACIE DU PLATEAU

La Pharmacie située au 31 avenue Daniel Perdrigé est fermée depuis quelques mois. La ville fait tout ce qui est possible afin qu'un nouveau pharmacien s'installe dans les lieux.

LES RESTOS DU CŒUR



La campagne d'hiver des "Restos du Cœur" s'est achevée le 14 mars.

Durant celle-ci, 155 familles nocéennes ont pu être accueillies.

Par ailleurs, l'équipe de Neuilly-Plaisance a une nouvelle fois participé à la collecte nationale à "Intermarché" et "Auchan" les 8 et 10 mars.

Cette année encore, les records ont été battus avec une progression de 11,4 %.

Cette collecte doit permettre de pallier la diminution de l'aide alimentaire européenne pour la campagne d'été du 2 mai au 27 juin puis celle allant du 5 septembre au 31 octobre.

Toute l'équipe des "Restos du Cœur" remercie donc les Nocéens qui, une fois encore, ont fait preuve d'une grande générosité !

UN COLLECTEUR DE PILES EN GARE DE NEUILLY-PLAISANCE

Afin de participer à la préservation de l'environnement, la RATP en partenariat avec la société Batribox, vient d'installer un collecteur de piles usagées à la gare Rer de Neuilly-Plaisance.



Le collecteur de piles



M. le Maire, durant son allocution, entouré d'élus municipaux, dont Michèle CHOULET, également Conseillère départementale (2^{ème} à dr.).

ÉLECTIONS EUROPÉENNES REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Une fois encore, il convient de remercier les Présidents et vice-présidents ; les assesseurs titulaires et suppléants des différentes listes nationales en compétition.

Leur présence, le plus souvent à titre bénévole, a permis aux élections européennes du 26 mai, de se dérouler dans les meilleures conditions, pour ce qui est de l'organisation du scrutin et de la tenue de chacun des 12 bureaux de vote.

Retrouvez les résultats de ces élections à Neuilly-Plaisance sur le site internet de la ville.



VICTOIRE DE 1945

Le 8 mai, Christian DEMUYNCK, entouré d'élus municipaux a commémoré le 74^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Étaient présents, Michèle CHOULET, Conseillère départementale, des élus municipaux, des anciens combattants (FNACA et UNC), le Souvenir français, des Nocéens mais aussi une trentaine de jeunes de la MCJ ainsi que les élèves de la classe 3^{ème} de Défense du Collège Jean Moulin accompagnés de leur Principal, M. Jean-Henri REYNIER, et de professeurs.

Lors de son allocution, M. le Maire a rappelé que s'il ne fallait rien oublier du passé, il était nécessaire de poursuivre le travail de réconciliation opéré par les "couples" Franco-Allemands successifs et symbolisé par les élections européennes dont nous fêtons les 40 ans cette année.

74^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS

Le 28 avril, la cérémonie s'est déroulée à la mairie sous la présidence de Serge VALLEE, Maire-adjoint, représentant Christian DEMUYNCK, en présence de Bertrand GIBERT, Conseiller municipal délégué au Protocole, d'élus municipaux, de présidents et membres des associations d'anciens combattants (FNACA et UNC), du Souvenir Français, de M. FORGET du Comité Départemental "Charles de Gaulle", de M. Charly KAKOU, de l'association Judaïsme et Culture, de Mme Catherine BENAMOU, principale-adjointe du Collège Jean Moulin et des Nocéens.

Au nom des familles de déportés, il fut donné lecture d'un message national des associations et fédérations de Déportés à l'issue duquel était diffusée la chanson de Jean FERRAT, "Nuit et Brouillard".



De G. à Dr: Jean-Pierre PEGURRI, Maire-Adjoint Honoraire, Chargé de Mission à titre bénévole et Serge VALLEE, Maire - Adjoint, durant son allocution.

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX «MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»

Le 8 juin, date officielle consacrée par un décret de mai 2005, a eu lieu "l'Hommage de la Nation aux Morts pour la France lors de la Guerre d'Indochine".

La cérémonie était placée sous la présidence d'André PELISSIER, Premier Maire-adjoint,

représentant M. le Maire excusé, en présence d'élus municipaux, d'anciens combattants (UNC et FNACA), du Souvenir Français et de Nocéens.

Dans son allocution, André PELISSIER rappelait les heures douloureuses de ce conflit qui dura de 1945 à 1954.



André PELISSIER, durant son allocution.

LA DÉMOCRATIE LOCALE EST LE CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

Il est désormais récurrent que nous soyons surpris des résultats des élections. Nouvelle habitude démocratique. Untel ne pensait pas que l'abstention serait à ce niveau. Untel n'imaginait pas que le parti X ferait une percée aussi importante. Et quant à la chute de Y, jamais personne n'aurait pu la prédire... tout le monde s'étonne mais personne ne semble comprendre réellement que le temps des coups de com', des slogans creux et des réflexes technocratiques est révolu.

Les élections européennes n'échappent pas à cette règle. Dès le lendemain du scrutin, les états-majors des différents partis politiques se sont immédiatement lancés dans des projections et des stratégies toutes plus ambitieuses les unes que les autres.

Leur seule ligne de mire : les élections municipales 2020. Leur unique objectif : gagner ou conserver des mairies.

Mais pour quel projet ? Quelle aspiration ? Quel élan pour les villes et leurs habitants ? Prendre ou garder le fauteuil de Maire, certes. Mais pour faire quoi ?

Car ce que les habitants veulent, ce sont des réponses concrètes à leurs besoins et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien : sécurité, pouvoir d'achat, cadre de vie, emploi, formation... Ils n'en peuvent plus d'être traités comme une simple variable d'ajustement de partis en quête d'électeurs et de postes.

Dans ce marasme ambiant, l'initiative de Gérard LARCHER nous semble être une bonne solution :

construire un rassemblement reposant sur les communes, les départements et les régions, c'est-à-dire sur une vision partagée, tirée du pragmatisme des expériences locales.

A Neuilly-Plaisance, cela fait bien longtemps que nous sommes convaincus que la proximité et les politiques publiques locales doivent être au cœur de tout projet au service de la population. C'est pourquoi nous continuons le combat afin que les communes recouvrent l'exercice des compétences de proximité fondamentales à travers l'opération #Jedecidepourmaville. Soyez assurés qu'au "toujours plus gros" et "toujours plus loin", nous préférons sans cesse le "toujours plus près".

Les élus du Groupe majoritaire.

À VOS CÔTÉS, PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS !

En cette veille de période estivale, nous élus du groupe "Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance" réaffirmons notre détermination à œuvrer pour "un mieux vivre" au sein de notre commune. Nous la voulons dynamique et solidaire pour toutes les générations.

À chaque conseil, nous faisons des propositions : logement, emploi, éducation, transport, écologie, culture, sports, sécurité, prévention santé et sécurité. Nous prônons des choix budgétaires équilibrés, tournés vers un essor structurel de notre ville au sein du cadre métropolitain.

Les élus "*Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*"
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

Comme vous le faites, continuez de nous apporter vos suggestions et vos propositions. Nous sommes pleinement à votre écoute.

Contactez-nous à l'adresse neuilly.plaisance.socialiste@gmail.com, sur notre page Facebook ou au numéro suivant 06.14.19.49.96

Soyez assurés que nous poursuivons notre action pour défendre les intérêts des Nocéennes et des Nocéens.

Dès la rentrée, de nouveaux engagements nous attendent au sein de notre municipalité.

Nous vous souhaitons un bel été.

TEXTE NON PARVENU

SAHEDI

• 29 JUIN •

DE 12H
À 19H

LA

Fête DU Parc

ÉDITION 2019

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

ENTRÉE LIBRE

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS
- PETITE RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE


Ville de Neuilly-
Plaisance

DIMANCHE
29 | 09 | 2019

BROCANTE

de Neuilly-Plaisance

DE 09H30 À 18H30



CENTRE-VILLE
AV. DU MAR. FOCH